

MANUEL D'EXPLOITATION L'ACC

19.5. Championnats nationaux et compétitions

19.5.1. Voir la section sur les championnats nationaux de ce manuel pour les règles et les règlements sur les championnats nationaux et compétitions.

19.6. Normes minimales pour les entraîneurs de crosse au champ masculine

Catégorie	Norme minime de club	Norme minime d'équipe provinciale	Norme minime d'équipe nationale
Ligue récréative	Développement communautaire Formé	SANS OBJET	SANS OBJET
M6/M5	Initiation communautaire Formé	SANS OBJET	SANS OBJET
M8/M7	Initiation communautaire Formé	SANS OBJET	SANS OBJET
M10/U9	Développement communautaire Formé	SANS OBJET	SANS OBJET
M12/M11	Développement communautaire Formé	SANS OBJET	SANS OBJET
M14/M13	Compétition-introduction En cours de formation	SANS OBJET	SANS OBJET
M16/M15	Compétition-introduction Formé	Compétition-introduction Certifié	SANS OBJET
M19 / M18	Compétition-introduction Formé	Compétition-introduction Certifié	SANS OBJET
Sénior	Compétition-introduction Formé	Compétition-introduction Certifié	SANS OBJET
Équipes nationales	SANS OBJET	SANS OBJET	Compétition-introduction Certifié
Catégorie	Initiation communautaire	Développement communautaire	Compétition-introduction/Développement
Personne ressource	Développement communautaire Formé	Compétition-introduction Certifié	Compétition-développement Certifié

NOTES

Les entraîneurs en chef et les entraîneurs adjoints seront assujettis aux mêmes critères à TOUS les niveaux

Certifié Niveau 1 équivaut à Formé en développement communautaire

Certifié Niveau 2 Certifié équivaut à Formé et certifié en Compétition-introduction; pour obtenir le statut de certifié, l'entraîneur doit compléter les modules de Prise de décision éthique et Prendre une tête d'avance

MANUEL D'EXPLOITATION L'ACC

Tous les entraîneurs à leur première année peuvent être en cours de formation pour la composante Communautaire Développement, mais tout entraîneur au niveau M16 ou à un niveau supérieur doit faire sa formation Compétition Introduction durant sa deuxième année d'entraînement

Un entraîneur à sa 1^{re} année d'entraînement peut être « en formation »

Un entraîneur à sa 2^e année d'entraînement peut être « formé »

Un entraîneur à sa 3^e année d'entraînement doit être « certifié »' (si exigé ci-dessus)

Compétition Développement est un nouveau programme de CC, par conséquent :

L'exigence pour les directeurs de cours Comp-Intro/Comp-Dév. sera Comp-Intro – certifié jusqu'en 2013

En 2013, ce qui suit s'appliquera aux directeurs de cours qui ont besoin de la composante Compétition Développement :

Un entraîneur à sa 1^{re} ou 2^e année d'entraînement peut être « en formation »

Un entraîneur à sa 3^e année d'entraînement doit être « formé »

Un entraîneur à sa 4^e année d'entraînement doit être « certifié »